

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2016**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Secrétaire de séance : CROZET Michaël

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 31 AOUT 2016**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 31 août 2016.

**INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR**

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions, accepte le principe de l'attribution d'une indemnité de conseil au comptable du trésor.

**TARIFS EMBLEMES VIDE GRENIER**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les tarifs suivants :

- 9 € les 3 mètres sans voiture
- 12 € les 5 mètres avec voiture

**SIEL : Réalisation d'une chaufferie au bois avec réseau de chaleur**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le transfert de la compétence « Production et distribution de chaleur » au SIEL.
- demande au SIEL, dans le cadre du transfert de compétences communales à ce syndicat, d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de réalisation d'une chaufferie au bois avec réseau de chaleur.
- approuve l'estimation de la contribution prévisionnelle de la commune.

**CRECHE LES MINI-POUCES : Subvention exceptionnelle**

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle pour le financement des travaux de peinture.

**ROUTE FORESTIERE DES BACHASSES : Acte de cession de terrain**

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'acte de cession gratuit de terrain (parcelles AX 12 et AX 15 au lieu-dit « La Chaux du Scieur ») pour la création de la route forestière « Des Bâchasses ».

**SEM : Plan vers une école numérique – Convention de partenariat entre SEM et les communes adhérentes**

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention de partenariat entre SEM et la commune « Plan Vers une Ecole Numérique 2016-2020 ».

**FOURRIERE DE VEHICULES : Convention avec le garage de la Varizelle**

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire peut être amené à faire appel aux services d'une fourrière de véhicules. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention de délégation du service public de fourrière automobile avec le Garage Varizelle à Saint-Chamond.

## ORDURES MENAGERES : Résorption de 2 points noirs sur la commune

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la résorption de deux points noirs, à savoir Chemin du Breuil (création d'un local) et le Collet (création d'un nouvel emplacement). Les travaux d'aménagement seront partiellement subventionnés par SEM.

## APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le Plan Communal de Sauvegarde. Ce plan regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de crise majeure.

## QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- informe que l'ASA de la Loire propose un changement d'itinéraire pour le passage du rallye du Pays du Gier ainsi que la suppression de l'épreuve du vendredi soir. Le conseil municipal par 8 voix pour, 3 voix contre et 4 absentions accepte la proposition de l'ASA de la Loire.
- fait part d'un courrier de Maurice VINCENT concernant la réserve parlementaire pour la nouvelle école. La demande devra être faite en janvier 2017.
- fait part d'une modification du Programme Voirie 2016, le goudron prévu Chemin de la Balaterie sera remplacé par du concassé.
- fixe une réunion de la commission Personnel le lundi 10 octobre à 19h30 concernant le remplacement d'un agent de la voirie.
- remercie Mme PAWELAK et M. PAUL pour l'hébergement des musiciens de Joyce Tape.
- fait part d'une invitation de Coif en bulles les 5 et 6 novembre.